

MR et cdH continuent à paralyser le Parlement wallon

Après le fiasco de la prestation de serment de mardi, les députés MR et cdH ne parviennent toujours pas à débloquer la situation.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Le suspense a duré toute la journée. Si vers 15h00, certains bruits laissaient entrevoir une fumée blanche au Parlement wallon et une possible prestation de serment des députés vers 19h00, il aura fallu très vite se raviser. Le blocage est tenace et les 4 députés MR désignés par le jeu d'un tirage au sort pour siéger dans la commission chargée de valider le scrutin électoral du 25 mai n'entendent pas faire de cadeaux à cette majorité PS-cdH qui les a poussés dans l'opposition pour les 5 prochaines années.

Héritant d'un rapport de force favorable, les libéraux soutiennent la demande de recomptage introduite par le PTB dans la circonscription de Charleroi. Le fond de l'histoire pourrait être anecdotique car il tient à 13 petites voix. Mais ce sont 13 voix qui manquent au PTB pour décrocher un député à Charleroi et qui pourraient aboutir sur un jeu de domino qui enlèverait un député au cdH et au PS. Le PTB met en avant diffé-

rentes anomalies constatées dans des bureaux de dépouillement. Le

parti de gauche se dit que sur 21.000 bulletins nuls sur Charleroi, 13 voix doivent se trouver facilement.

Le MR soutient la thèse du PTB et Willy Borsus met en avant le règlement électoral. «*Nous sommes dans une situation où nous avons des indices de problèmes par rapport au code électoral. Nous demandons à faire venir des témoins mais la majorité refuse.*» Du côté du cdH, on fulmine. D'autant que les différentes versions du

rapport final rejetées par les libéraux proposent un recomptage. «*Le MR joue la montre pour faire retarder au maximum la prestation de serment des 75 députés*», assure-t-on au cdH. Du côté du MR, on sait que si le rapport atterrit en plénière, il sera tout simplement enterré par la majorité.

La suite? Cette situation paralyse toute l'institution parlementaire et pourrait avoir des répercussions au niveau de la prestation de serment à la Communauté française. Prévus mardi, elle ne pourra se faire avant la Région. Bref, ça coince!

Le blocage pourrait également paralyser le parlement de la Communauté française.